

# Réunion publique sur le projet de rénovation urbaine de l'Îlot 27 et le réaménagement de la rue Auger

28 février 2024

Direction du développement urbain et de la transition écologique

## Réunion publique sur le projet de rénovation urbaine de l'Îlot 27 et le réaménagement de la rue Auger

28 février 2024

1.

Point d'étape sur la géographie prioritaire

4.

Présentation du projet urbain

**7.**Concertation et Animation du quartier

2.

Rappel de l'historique du projet

**5**.

Accompagnement et relogement des habitants du 31, rue Auger

3,

Eléments de diagnostic

6.

Présentation du projet de requalification de la rue Auger



## 1.

## Point d'étape sur la géographie prioritaire



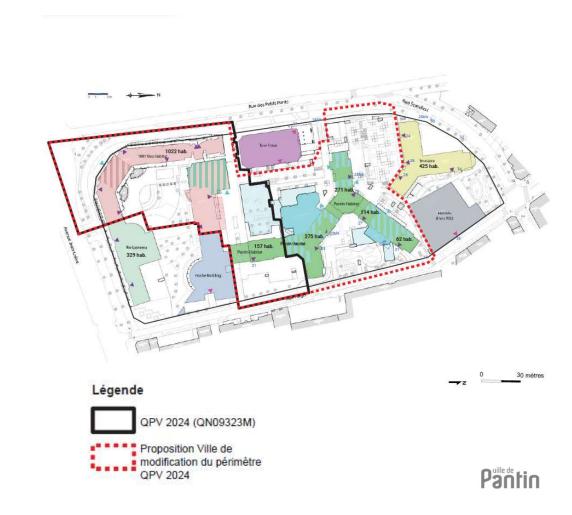


## Le renouvellement de la géographie prioritaire : modification du périmètre de l'îlot 27



- Renouvellement des contrats de ville en 2024 et actualisation de la géographie prioritaire par l'Etat: le revenu comme critère unique (INSEE)
- La sortie du quartier des Sept Arpents –
   Stalingrad (sauf une partie de l'îlot 27) a été confirmée en janvier 2024
- Une proposition de périmètre peu cohérente que la Ville essaie de faire évoluer
- → Quelles conséquences pour le projet de Renouvellement Urbain ?

À ce jour, l'ANRU assure du maintien des crédits alloués et contractualisés pour l'ensemble du projet.

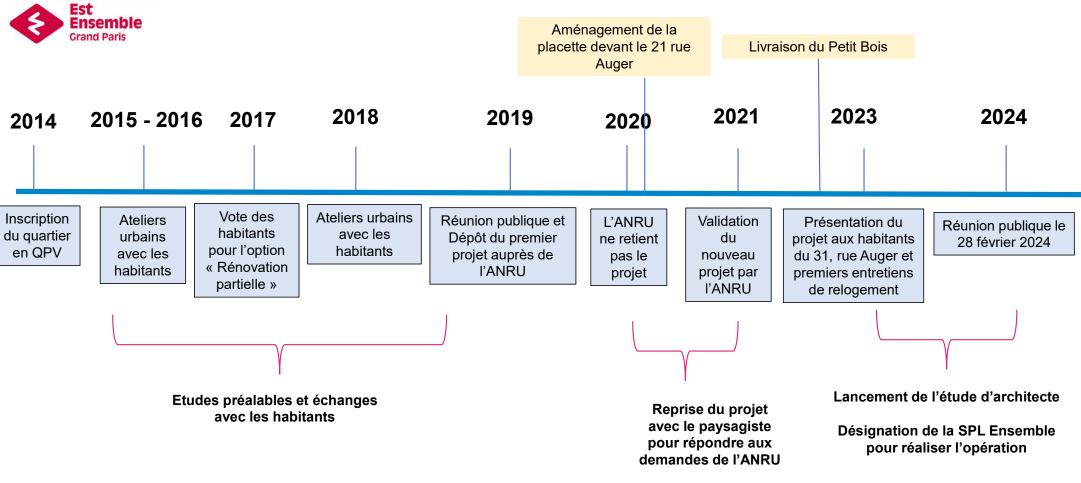


## 2. Rappel de l'historique du projet





#### 1. Rappel de l'Historique du projet





## 3. Eléments de diagnostic





#### Pourquoi intervenir ? Un diagnostic qui s'appuie sur le recueil de la parole habitante et des membres de l'ASL

#### Les difficultés remontées

- Ordures ménagères
- Encombrants
- Dépôts sauvages Enjeu de propreté
- · Gestion des parkings
- Nombreux escaliers et différences de niveaux
- Vétusté de la dalle
- Des recoins favorisant les regroupements source d'incivilités et d'insécurité

## Les besoins exprimés lors des ateliers et démarches de proximité

- Davantage d'espaces verts, bien entretenus
- Des espaces de rencontre, des lieux pour les associations
- Plus de place pour la ludothèque et la maison de quartier
- Des logements rénovés

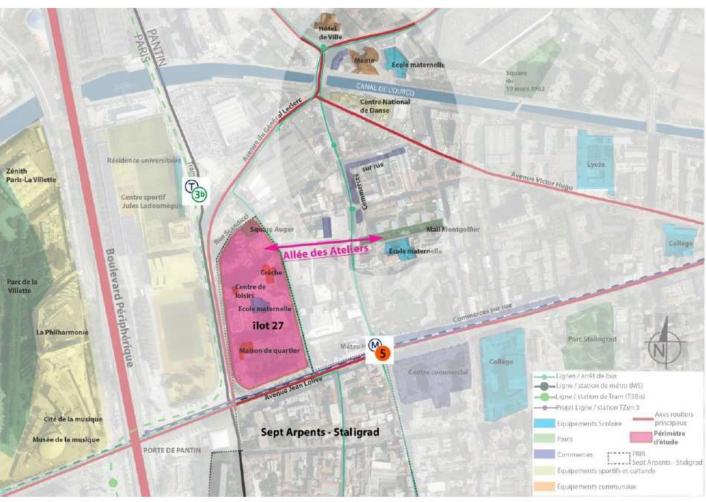
#### Des espaces publics sur une dalle privée ?

- Des espaces ouverts associés à des espaces publics pourtant sur une dalle privée
- La dalle est propriété de l'ASL de l'ilot 27 et la Ville a une quote-part de à 0,9% de tantièmes
- La nécessité de clarifier la gestion de la dalle à travers le projet urbain





#### L'îlot 27, un quartier à intégrer pleinement dans la dynamique du centreville de Pantin





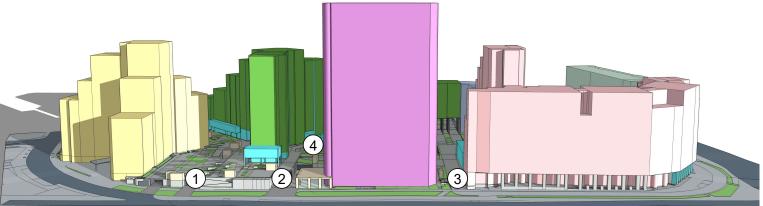
### Une mixité sociale et fonctionnelle existante :

Un atout à préserver Tour Essor 1001 Vies Habitat Centre de 000000000000000 Trisolaire loisirs Maison de Consulat quartier + Maison du de Tunisie ludothèqe projet Ecole Herrmès maternelle Centre de Crèche loisirs Rio Ipanema Pantin Habitat © Agence V. Pruvost Hoche Building Rue Auger Logement Copropriété Logement Social Bureaux Equipements Commerce et Activité en RDC



#### Un îlot enclavé aux cheminements difficiles

Vue de l'îlot côté ouest, face à Paris





Une façade technique, une dalle inaccessible



entre dalle et espace public



Une forte différence de niveaux



Des cheminements difficiles au sein de la dalle.

Un accès peu

lisible à la Tour Essor

3





#### Un îlot enclavé aux cheminements difficiles

Vue de l'îlot côté est



Un cheminement peu lisible et peu engageant



2 Un espace public très minéral



3 Un accès exigue à la dalle



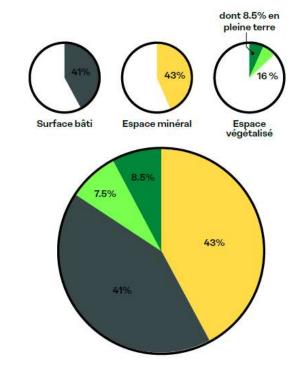




## Un des plus importants îlots de chaleur de Pantin

**Source: IPR et Urban Act** 





	Effets de la chaleur
Nombre de surface bâties	
Ventilation de l'îlot	
Nature du sol et écoulement de l'air	
Imperméabilisation des sols	
Réfléchissement de la lumière	

4.

## Présentation du projet urbain Les évolutions depuis 2019





#### Synthèse des grandes orientations du projet

#### Ouvrir l'îlot 27 et mieux le raccrocher à son environnement

Ouvrir des cheminements clairs par la création de deux mails piétons traversants entre les rues Auger et des Petits Ponts.

Corriger au maximum les différences de niveaux pour améliorer l'accessibilité et faciliter les liaisons.

Reconstruire et restructurer les équipements publics du groupe scolaire, du centre de loisirs et de la crèche pour un meilleur adressage et accueillir les habitants dans de meilleures conditions.

Accueillir des activités en rez-de-dalle permettant d'animer le quartier : équipements, activités, associations, ...

#### Réhabiliter et clarifier les usages pour pérenniser le patrimoine et le fonctionnement de l'îlot

Réhabiliter les patrimoines bâtis (copropriétés et LLS, et bâtiments d'activité) qui ne l'ont pas encore été.

Clarifier les espaces publics par la résidentialisation.

Clarifier les statuts de l'ASL et la gestion de l'ouvrage dalle.

#### Intégrer une ambition environnementale au sein du projet

Renaturer la dalle, y compris dans les parties résidentialisées.

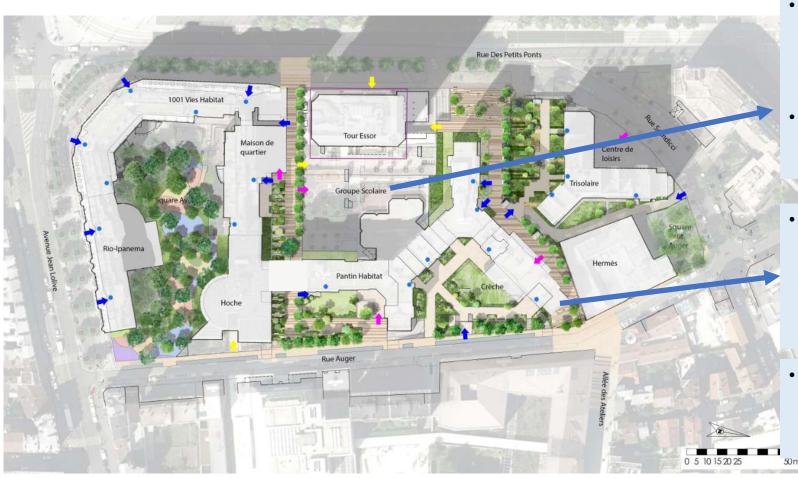
Créer des espaces publics verts et des îlots de fraîcheur.

Procéder à la réhabilitation thermique des bâtiments concernés.





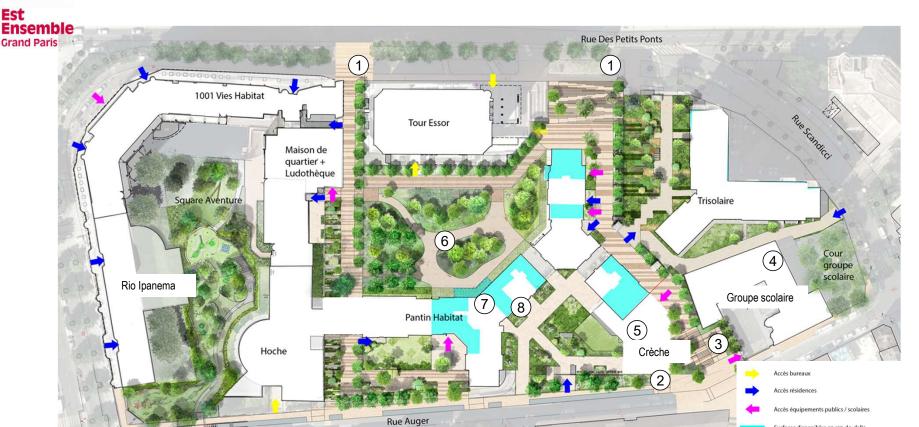
## Les raisons de la non-validation par l'ANRU en 2020 : une réponse incomplète aux enjeux identifiés en phase diagnostic



- Un cœur d'îlot qui reste très imperméable et quasiment sans végétation.
- Pas de traitement des différences de niveau
- L'accès à l'îlot depuis le centreville reste confidentiel car très étroit et avec un fort dénivelé
- Une absence de démolition qui n'ouvre pas le quartier sur la ville



#### Le nouveau projet validé en clause de revoyure



- Désenclavement de l'îlot par la création de 2 mails publics avec entrées généreuses
- Démolition de 23 logements au 31, rue Auger
- Acquisition et démolition partielle du bâtiment Hermes et ouverture vers l'allée des Ateliers.
- Installation du groupe scolaire et du centre de loisirs dans Hermès
- Démolition, reconstruction d'une crèche et réadressage sur le mail des Ateliers
- 6 Création d'un espace vert public généreux
- Programmation active des RDC de Pantin Habitat, à dominante éq. publics

8 Réhabilitation et résidentialisation de Pantin Habitat



#### **Equipement – Groupe Scolaire**

#### Deux options à l'étude pour l'implantation



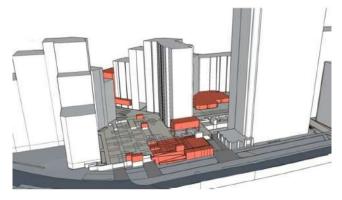
- Option initiale :
- Sur le site CAMA d'Hermès au 35 rue Auger. Cette option dépend des négociations en cours avec l'entreprise
- Option alternative à l'étude :
   Sur le site du Courtepaille (propriété de l'EPFIF) à proximité de l'ilot 27 sur l'avenue du Général Leclerc.

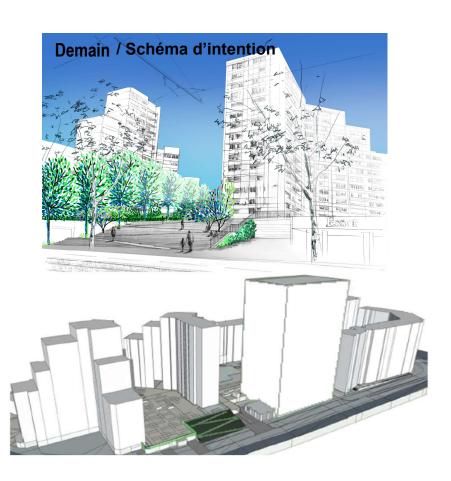


#### Le désenclavement : côté route des Petits Ponts









- Adoucissement de la pente et création d'un escalier monumental à faible inclinaison et accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Végétalisation et ouverture de cet accès à la dalle : chaque arbre représenté sur la perspective est en mesure d'être planté.

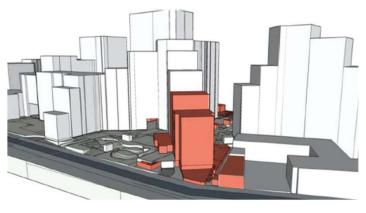


#### Est Ensemble Grand Paris

#### Le désenclavement : côté rue Auger

#### Aujourd'hui





#### Demain / Schéma d'intention

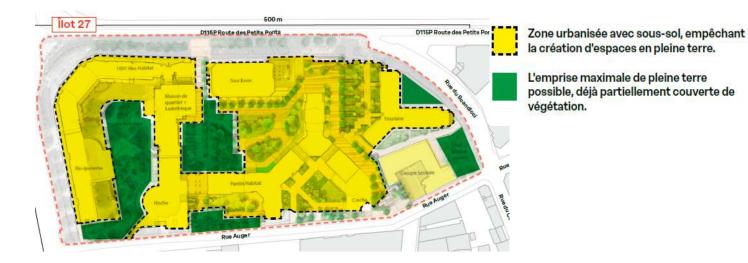


- Création d'un escalier par paliers à faible inclinaison et accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Végétalisation et ouverture de cet accès à la dalle
- Ouverture d'un parvis permis par la démolition du 31, rue Auger et d'une partie du bâtiment appartenant Hermès
- Création d'une continuité directe avec la rue des Ateliers et le centre-ville

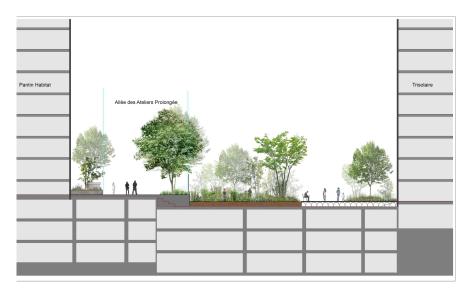


#### Vers un îlot plus vert, mieux adapté au réchauffement climatique

- Doublement de la surface végétalisée de l'îlot : de 4100m² actuellement, à 8500m²
- La création d'un parc central pour lutter contre l'îlot de chaleur
- Des méthodes de végétalisation des espaces sur dalle permettant de :
- planter des arbres de haute tige
   et de combler les différences de
- niveau avec de la terre végétale
- Préemption par la Ville de 10 places de parking sous la dalle (14 rue Scandicci) le 7 novembre 2023









#### Une réhabilitation ambitieuse des ensembles de logements

## LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS CONSERVÉS DE PANTIN HABITAT (332 logements)

- Réhabilitation par l'extérieur et isolation thermique
- Remplacement des menuiseries
- Remise en état des pièces humides
- Rénovation des halls
- Mise en conformité des colonnes électriques et des réseaux
- Externalisation de la collecte ordures ménagères et tri (fermeture des pelles vide-ordures)
- Mise aux normes des parkings (sécurité incendie, structure)
- La réhabilitation sera réalisée en milieu occupé
  - → Un coût au logement de plus de 47 000 €
  - → Un coût total estimé à plus de 15,5M€ TTC

#### LA RÉHABILITATION DE LA COPROPRIÉTÉ DU TRI SOLAIRE

- Un accompagnement de la copropriété entamé par la Soreqa, la Ville et l'agence Urban Act.
- Des travaux qui pourraient être votés en 2024 avec le soutien de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) : aide à l'ingénierie et aide individuelle pour les travaux en fonction des revenus.



Le patrimoine de Pantin Habitat



La copropriété du Tri Solaire



#### Calendrier prévisionnel

Réhabilitation et travaux Pantin Habitat

**Espaces Publics** 

**Equipements publics** 



Quelques grands jalons calendaires



Réhabilitation de Pantin Habitat

Relogement des habitants du 31 rue Auger

Démolition du 31 rue Auger

Travaux équipements :

groupe scolaire Eugénie Cotton, Crèche Rachel Lempereur, maison de quartier – Ludothèque

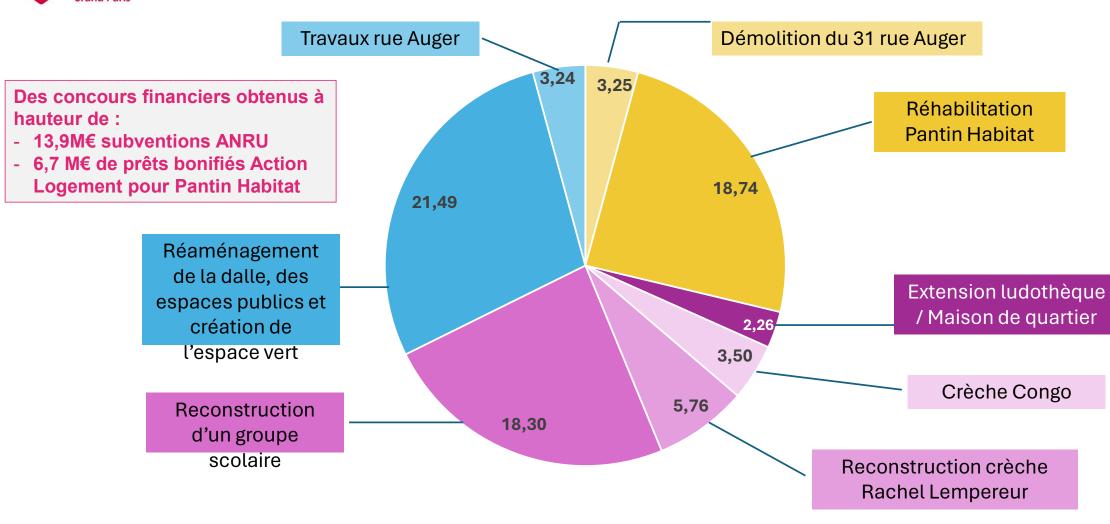
Concertation le long du projet







## Un projet d'ampleur qui représente un investissement important pour les collectivités et leurs partenaires: plus de 76M€ de dépenses





### La SPL Ensemble, futur aménageur de l'îlot

La SPL Ensemble créée en 2018 pour accompagner opérationnellement l'EPT, la Ville de Pantin, et les autres villes du territoire d'Est Ensemble dans l'exercice de leurs compétences en matière d'aménagement/renouvellement urbain et de construction/maîtrise d'ouvrage d'équipements.

Elle met en œuvre des programmes et projets de différents natures sur le territoire d'Est Ensemble :

- Les écoquartiers et l'aménagement de la ville en transition : écologique, énergétique, sociale, ...
- Le renouvellement urbain des quartiers en politique de la ville
- La conduite d'opérations d'équipements publics d'infrastructure et de superstructure
- Et plus globalement l'étude et la coordination de projets complexes (fonciers, techniques, sociaux, multi-partenariats,...)





### Présentation des missions de la SPL Ensemble

#### Conduite de l'opération d'aménagement de la Dalle

- Poursuite et finalisation des études pour définir le projet paysager et d'espaces publics futurs de l'îlot
- Acquisitions foncières nécessaires à mener dans le cadre de l'opération
- Stabilisation d'un calendrier de travaux
- Réalisation des travaux et gestion des chantiers



## 5.

Accompagnement et Relogement des habitants du 31, rue Auger







#### Les grands principes du relogement dans le cadre du projet

#### Les engagements

- Proposer une localisation respectant les demandes du ménage,
- Garantir une maîtrise du reste à charge pour les ménages relogés,
- Soumettre une proposition de relogement adaptée à la composition familiale,
- Assurer un accompagnement des ménages tout au long du processus dans le cadre du plan de relogement.

#### Les conditions matérielles du relogement

- Les familles seront assistées jusqu'au relogement définitif et accompagnées dans leurs différentes démarches : visite du logement, acceptation du dossier, calcul de l'APL, signature du bail, déménagement...
- Une convention de relogement sera proposée à chaque locataire, pour garantir ses droits.
- La famille sera suivie pendant 3 mois après son relogement pour s'assurer que l'emménagement se déroule dans de bonnes conditions.
  - Prise en charge par Pantin Habitat des frais engagés pour le déménagement des locataires
  - Prise en charge par Pantin Habitat de certains travaux dans le logement d'accueil
  - Maintien du dépôt de garantie actuel. Dans le cas où Pantin Habitat ne dispose pas du dépôt de garantie, celui-ci devra être reconstitué éventuellement par l'intermédiaire du FSL Accès ou Loca-Pass





#### Les grands principes du relogement dans le cadre du projet

#### L'accompagnement social

- L'endettement et le non-paiement des loyers peuvent constitués un blocage au relogement de certaines familles.
- Un travailleur social sera chargé du suivi de cet accompagnement qui se poursuit au-delà du relogement (3 à 6 mois maximum).
- Le Fonds de Solidarité Logement sera sollicité.
- Une coordination sera également mise en place avec la CAF afin de favoriser au mieux le maintien ou la réouverture des droits aux aides au logement.





#### Calendrier relatif au relogement des habitants du 31, rue Auger







6. Mise en œuvre du réseau de chaleur & Requalification de la rue Auger





#### LA MISE EN ŒUVRE DU RÉSEAU DE CHALEUR AVEC UNIGEO

#### UNE ÉNERGIE PROPRE ET MOINS CHÈRE POUR LES HABITANTS DU QUARTIER

#### 2023 - 2024

- ➤ **Forage** des puits de géothermie sur la commune des Lilas
- ▶ Démarrage des travaux en 2023 puis poursuite en 2024-2025 en mutualisant avec les travaux d'espaces publics

#### Rue Auger et rue du Congo

Travaux Unigéo de mars à mai 2024

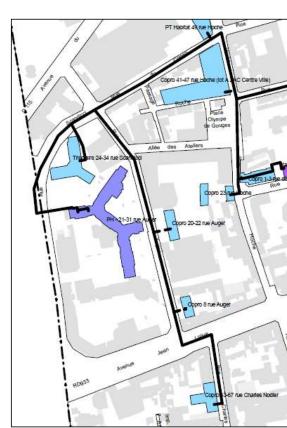
Requalification de la rue Auger en juin 2024 – été 2025

#### **Rue Hoche**

Travaux Unigéo avril – mai 2024 puis travaux de piétonnisation en juin 2024

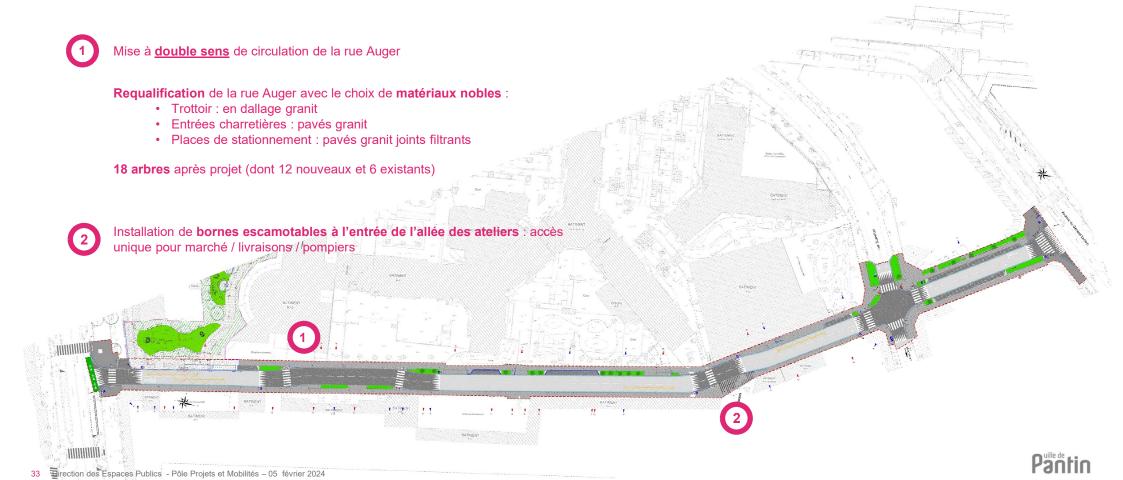
#### 2025

- ➤ Mise en service en octobre 2025 pour l'ensemble des logements et bâtiments raccordés (nord et sud canal)
- ▶ 28 000 tonnes de CO2 évitées chaque année



#### Rue Auger: requalification et mise à double sens

#### Présentation du projet

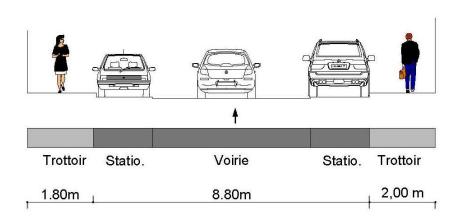


#### Rue Auger: requalification et mise à double sens

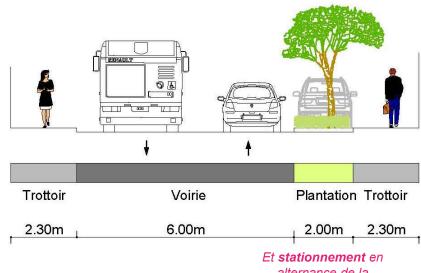
#### Présentation du projet

#### **ETAT EXISTANT**

Trottoir → Stationnement → Voie unique → Stationnement → Trottoir



#### **ETAT FUTUR** Trottoir → Voie à double sens → bande végétalisée → Trottoir



alternance de la bande végétalisée



#### Détails des matériaux



- Dallage granit
- Passage surélevé au niveau de chaque passage piéton avec enrobé scintillant
- Plantation d'arbres et d'espaces verts entre les stationnements
- Double sens de circulation véhicules et bus Passage des bus 151, 170 et 330





#### Détails des matériaux

#### Quelques références



Bandes plantées comme rue Lépine



Gestion du stationnement/arbre à l'égale de la rue de la Liberté



Dallage à l'égale de la rue du 11 novembre 1918

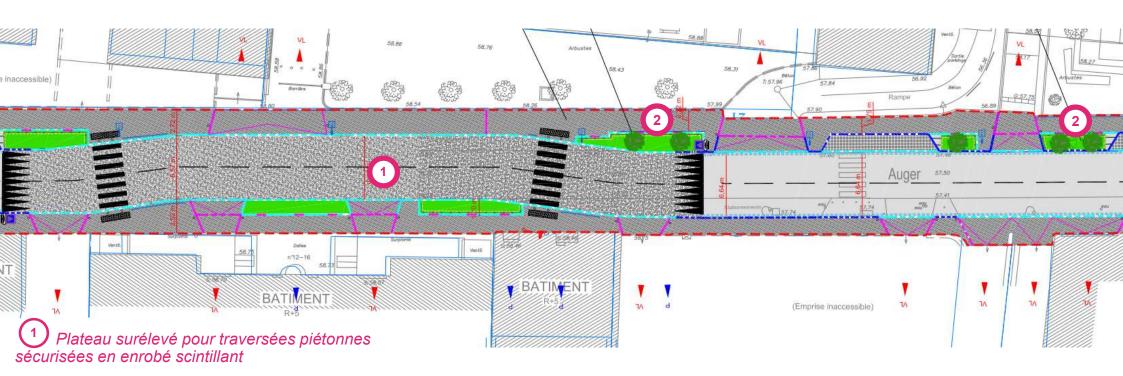


#### **ZOOM** au droit du Petit Bois



#### **ZOOM** au droit du n°21

Création de traversées piétonnes dans la continuité du mail piétons

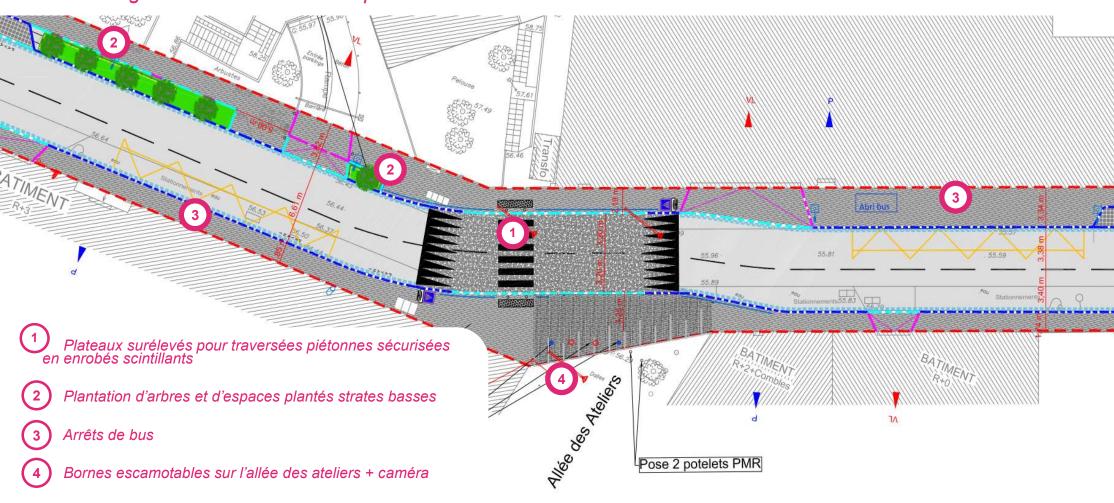


2 Plantation d'arbres et d'espaces plantés strates basses



#### **ZOOM** au droit de l'Allée des Ateliers

Préfigurer l'ouverture entre la place du Marché et le cœur de l'ilot 27

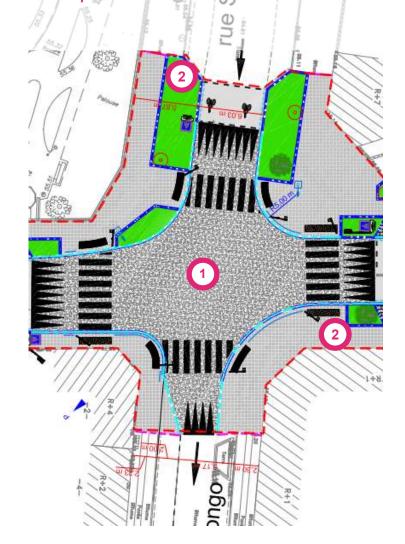


#### **ZOOM** au droit du carrefour des rues Auger / Congo / Scandicci

L'objectif est d'apaiser la circulation et favoriser les traversées piétonnes

Plateau surélevé pour traversées piétonnes sécurisées

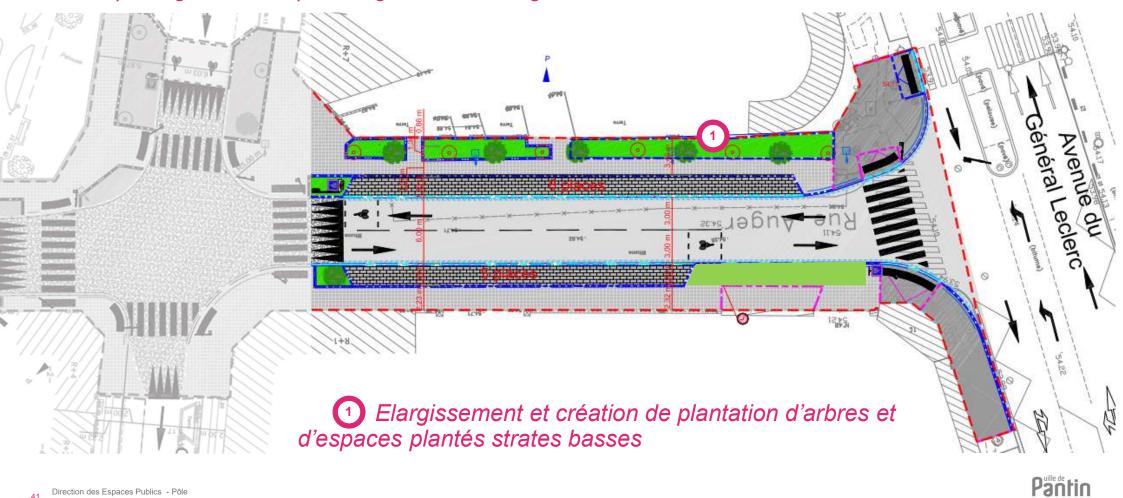
2 Plantation d'arbres et d'espaces plantés strates basses





#### **ZOOM** entrée de la rue Auger côté avenue du Général Leclerc

Le prolongement du square Auger sur la rue Auger



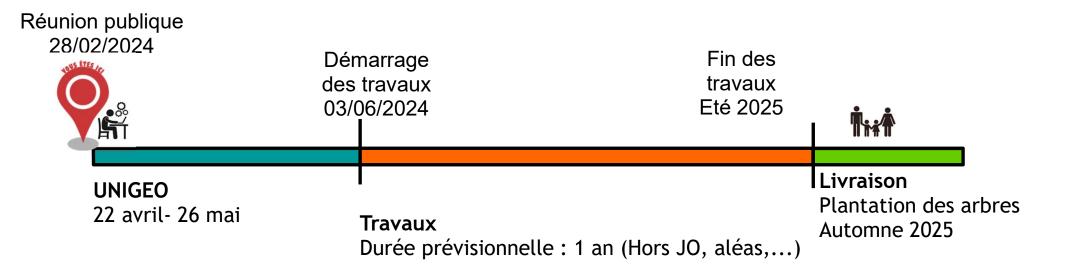
#### Quelques chiffres

	EXISTANT	APRES PROJET	DELTA
Nombre d'arbres (unité)	6	18	+ 12
Surface espaces verts (m²)	0	140	+ 140
Stationnement sur voirie (unités)	71	27	- 44



#### Calendrier et phasage du chantier

COUT PREVISIONNEL: 3 240 000 € TTC



#### Durant les travaux :

- ➤ La circulation sera interdite ou restreinte, sauf les accès riverains aux parkings et livraisons
- > Le stationnement sera interdit
- La circulation piétonne sera autorisée dans des espaces protégés
- > La circulation des cyclistes sera interdite

# 7. Concertation Et Animation du quartier

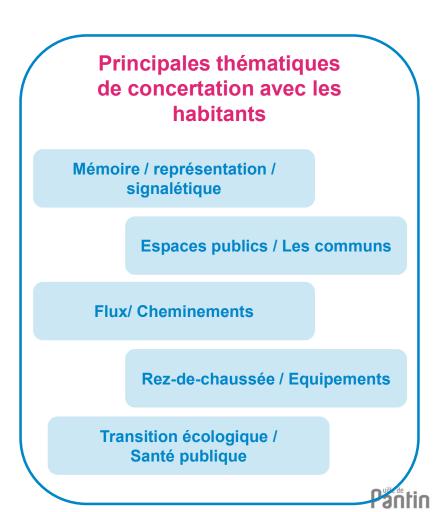




#### Les prochaines étapes de concertation sur le projet

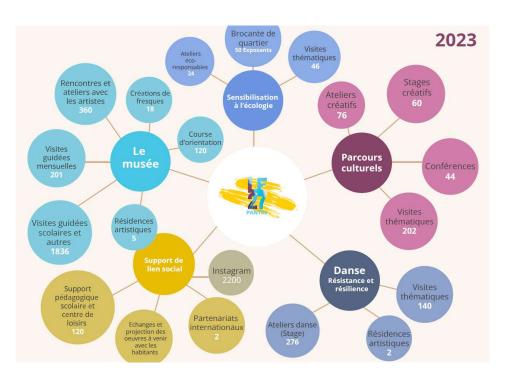
## De nouveaux ateliers de concertation sur le projet seront à prévoir tout au long du projet à partir de fin 2024

- ➤ Poursuivre le dialogue avec les habitants et usagers de l'Îlot 27 notamment sur certains éléments du projet qu'il reste à préciser.
- ➤ Associer l'expertise d'usage des habitants de l'îlot 27 et des pantinois tout au long de l'avancement du projet urbain.
- ➤ Echanger autour des enjeux et temporalités du projet de renouvellement urbain.





## La maison du projet : un lieu de vie, d'échange et d'animation autour du projet urbain



#### Un lieu d'animation

- Musée Le 27 Pantin
- Parcours culturels et ateliers de sensibilisation à l'écologie
- Activités et stages durant les vacances scolaires (stage danse, stage mosaïque, activités culturelles....)
- Accueil d'ateliers en lien avec les bailleurs

#### Un lieu de partage et d'échanges autour du projet

- Permanences assurées par l'équipe projet une fois toutes les deux semaines
  - → Prochaines dates : 29 février, 14 mars, 28 mars /14h30-18h30
- Permanences de l'élue de quartier sur rendez-vous auprès de Mme. Nicollet
- Mise à disposition du projet et du registre de recueil des avis et questions

